



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 05 mars 2026 -

Délibération n°3.1.05/03/2026

**relative au Programme Intensif Hybride (BIPs) UNITA Erasmus+
« Shoot discriminations » (SceM)**

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Programme Intensif Hybride (BIPs) UNITA Erasmus+ : « Shoot discriminations » (SceM)

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 32
Quorum : 16
Membres présents : 20
Membres représentés : 3
Nombre de votants : 23

Nombre de suffrages exprimés : 23
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 23

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le Programme Intensif Hybride (BIPs) UNITA Erasmus+ « Shoot discriminations » (SceM), tel que présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 9 mars 2026

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Briand

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)

Publiée le : 16 MARS 2026

Transmise au recteur le : 16 MARS 2026

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

Programme Intensif Hybride UNITA Erasmus + SHOOT DISCRIMINATIONS

Contexte et objectifs

Cette note d'opportunité s'inscrit dans la mise en œuvre des Programmes Intensifs Hybrides (BIPs) UNITA Erasmus+.

Ces nouveaux programmes et leur fonctionnement sont décrits dans la note de cadrage relative au C.U. Programmes Intensifs Hybrides UNITA ERASMUS +.

Il est porté par trois enseignantes qui portent depuis 12 ans le projet « Shoot les Discriminations », qui implique toutes les L2 STAPS de l'UFR SceM, ainsi que les L2 Psychologie, Sociologie, et depuis 2 ans, des étudiantes et étudiants des IUT A et C.

Ce dispositif s'appuie sur un cours d'Anglais sur le thème de la lutte contre les discriminations dont le rendu final est une vidéo de 2min30 en anglais sous-titrée en Français qui participe à un concours (Shoot les Discriminations). Cette initiative a été portée dès le début par Fabienne Gillonnier lors de son mandat de VP Égalité et Culture de l'USMB et Sophie Bourgade, PRAG d'Anglais.

Outre les cours sur ce sujet que nous enseignons chaque année depuis 12 ans, nous nous sommes impliquées et formées via des colloques, des conférences, des séminaires, des échanges de pratiques, des lectures, des conférences que nous avons organisées ou animées, et des actions concrètes portées sur le sujet.

Sophie Bourgade, agrégée d'Anglais, responsable du département d'anglais de l'UFR SceM de 1996 à 2022 coordonne le concours Shoot les discriminations depuis sa création, en lien étroit avec Fabienne Gillonnier. Elle est aussi depuis 2020 adjointe au Maire de Chambéry chargée de « l'Égalité, de la Ville Inclusive, et de la Lutte contre les Discriminations ». À ce titre elle a impulsé et coordonne la « Quinzaine de l'Égalité » de la ville de Chambéry (5^e édition à venir fin février 2026). Elle est partenaire de l'organisation de la Pride sur Chambéry ainsi que du festival du cinéma et de littérature LGBT, organisatrice de marches exploratoires de femmes et de balades urbaines de personnes en situation de handicap dans la ville de Chambéry. Elle travaille depuis le début du mandat à la diffusion de violentomètres et d'expositions sur le thème des discriminations (femmes résistantes, tabou des règles, femmes victimes de violences). Elle est à l'initiative de la féminisation des noms de rues de Chambéry. Elle est aussi animatrice certifiée de la « fresque du Sexisme » et a animé de nombreuses sessions au sein de l'université et auprès des Chambériennes et Chambériens. Pour mener le projet « Shoot les discriminations », elle accompagne chaque année de nouveaux enseignants et enseignantes sur ces thématiques.

Fabienne Gillonnier, agrégée en EPS a soutenu son mémoire de Master 2 de recherche en Sciences Humaines et Sociales sur la place des femmes dans les métiers d'entraîneur de ski en 2020 à Lyon1. Puis elle s'est engagée dans un travail de thèse en socio-histoire sur les femmes monitrices de ski. Experte dans l'analyse genrée des pratiques de montagne elle est fréquemment sollicitée pour apporter un éclairage sur les discriminations sexistes dans le champ sportif. Elle a publié 6 articles sur les discriminations de sexe dans les activités sportives de pleine nature. Par ailleurs chargée de mission Égalité Femmes- hommes, puis Vice-présidente Égalité Femmes - Hommes à l'USMB elle a contribué à de nombreuses actions pour réduire les inégalités de sexe dans le milieu universitaire. Au sein de notre université, elle a organisé des formations pour les personnels de l'USMB, créé et animé l'UE transversale "Égalité Femmes - Hommes". En 2025, elle a initié le concours "Dé-jouer le sexisme et les violences sexistes et sexuelles" au sein du département Staps, récompensant la création de « jeux sérieux » à fort impact sociétal. Au-delà de son action au sein de notre université et de la création du Festival "Plus d'Égalité" en 2015–2016 (cycles de conférences, tables rondes, valorisation de la recherche sur le sujet), elle a aussi porté des rencontres scientifiques sur le sujet des discriminations en partenariat avec des institutions externes comme la Villa Gillet et l'Espace Malraux. Elle a aussi participé à la conférence permanente des chargées de mission égalité à Grenoble et mené des actions de formation de formateurs au sein du rectorat de Grenoble et a participé à la formation des référentes et référents égalité des établissements scolaires de l'académie.

Gretchen Pascalis est responsable RI de l'UFR ScEM ainsi que la présidente de ISEP France+. Elle participe depuis 3 ans au Concours Shoot les Discriminations, sujet sur lequel elle s'est formée au long de sa carrière et de ses engagements pour la démocratie au sein de Democrats Abroad.

Ada Ioana Dobrescu est « Associate Professor » à la Faculty of Sociology and Communication à l'Universitatea Transilvania din Braşov. Elle a publié plusieurs articles sur les adolescents et l'identité de genre.

Ciprian Glazer enseigne au sein de l'Universitatea De Vest Din Timisoara. Il travaille entre autres sur les interactions entre les activités physiques et sportives et les physiologies et métabolismes des femmes et des hommes.

Elias HECHINGER, de Rottenburg University of Applied Forest Sciences est spécialiste de sociologie politique, de sociologie et d'analyse quantitative. Il travaille sur les questions de racisme et d'anti-racisme.

Nous avons contacté deux enseignantes chercheuses de l'USMB (Annique Smeding et Clémentine Bry, qui ont déjà accompagné le projet Shoot les discriminations) qui nous répondront rapidement si elles sont intéressées.

Pour rappel ce BIP s'adresse à un éventail d'étudiantes et d'étudiants le plus large possible. Les groupes seront interdisciplinaires. Il s'agit de construire une compréhension commune des enjeux de discrimination dans nos sociétés, pour mieux les appréhender et lutter contre les idées xénophobes, sexistes, antisémites, validistes qui traversent nos sociétés. Les apports scientifiques des interventions seront importants, mais nous voulons qu'il y ait une démarche de type « Recherche action » importante. Chaque moment de conférence sera suivi d'activités en groupes et de discussions pour que chaque sous-groupe constitué progresse ensemble sur sa compréhension des enjeux, et propose un rendu concret sous la forme d'une vidéo de conscientisation du type de celles que nous faisons produire chaque année à nos étudiantes et étudiants depuis 12 ans.

Modalités pédagogiques

Programme

Le programme s'articulera en deux temps : Mobilité virtuelle : (semaine du 13 avril 2026)

- 1° séance (en ligne, type "webinaire") : (1x 1h30) 18H00-19H30 le mardi 14 avril 2026

Présentation du BIP.

CONFERENCE / WORKSHOP :

"Stéréotypes > Préjugés > Discriminations : What are we talking about ?" :

Cette session vise à poser les définitions de ces 3 concepts qui sont trop souvent mélangés et de mieux appréhender les dynamiques qui les sous-tendent comme les phénomènes de différenciation, péjoration et justification. Nous élargirons ensuite sur les sujets de menace du stéréotype et d'effet Pygmalion/Golem.

Les étudiantes et étudiants devront préparer un compte-rendu de cette session et proposer une mini-recherche sur un thème au choix sur une liste qui leur sera proposé

- 2° séance (en ligne, type "webinaire") : (1x 1h30) 18H00-19H30 le jeudi 16 avril 2026

CONFERENCE / WORKSHOP :

Jeudi 16 Avril 2026 – de 18h00 à 19h30 (CET time)

"How discriminations are affecting every aspect of life : the case study of orienteering at school"

Après un apport théorique par l'un ou l'une des enseignantes, les étudiantes et étudiants seront encouragés à échanger en sous-groupes autour des recherches qu'ils et elles ont effectuées.

Un compte-rendu de la conférence et des échanges sera rendu aux enseignantes.

L'objectif de ces 3 heures de cours en ligne, deux semaines avant BIP, est de :

- S'assurer que les étudiant-es comprennent ce sur quoi ils et elles s'engagent
- S'assurer que les enjeux théoriques de base sont posés
- Donner des pistes de réflexion pour la suite

EVALUATION :

1- **Résumé synthétique** des contenus des conférences et ateliers.

2- **Note d'intention** Rendu d'une sélection d'idées et d'explications pour leur production finale :

NB : un certain nombre de « fiches » seront données aux étudiantes et étudiants et ils devront les rendre au fur et à mesure en format numérique ou papier.

Mobilité physique : du Dimanche 19 Avril 2026 au Samedi 25 Avril 2026 (22h)

Durée : 27 heures

Nombre d'ECTS associés au programme : 3 crédits ECTS :

- 1 ECTS pour la mobilité virtuelle
- 2 ECTS pour la mobilité physique

Organisation

Programme de la semaine de formation (NB : en **bleu**, les éléments UNITA à inclure dans le programme ; en **rouge** la présentation UNITA obligatoire.

Arrivée des étudiant-es le DIMANCHE. Pot d'accueil informel pour se rencontrer le soir.

2026	LUNDI 20 AVRIL	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23	VENDREDI 24	SAMEDI 25
9h		Conférence 2	ATELIER sur aspects techniques de la conception de vidéo : - « conseils pour une bonne video - les plans et les angles - les sous-titres	.		Départ des participant-es internationaux
10h	Accueil officiel & Activités d'inter-connaissance entre participant-es À Marcoz ?	Discussion sur les enjeux		ATELIER Q& A: on est là pour aider sur la vidéo en parallèle	ATELIER : « PITCH Y O U R VIDEO » pour la soirée de présentation	
11h		Travail en groupes				
12h	Repas ensemble au CROUS					
13h	Conférence 1	CONCEVOIR SA VIDEO TRAVAIL DE GROUPES - choix du sujet - angle d'approche -“ storyboard” - slogan		TRAVAIL EN GROUPES Et montage de la vidéo	TRAVAIL EN GROUPES terminer le montage de la vidéo	
14h	Discussion sur les enjeux		Visite au Musée des Beaux-Arts, sur le thème des femmes dans l'art (en anglais)			
15h	Travail en groupes					
VOL. HOR.	5H	6H	5H	5H	6H (en comptant la soirée de présentation)	TOTAL : 27H
17h-19h					PRESENTATION DES VIDEOS (2H)	
soirée					Dîner de clôture	

Modalités d'obtention :

L'évaluation est réalisée sous la forme d'un cahier journal que les étudiant-es doivent remettre au fur et à mesure des activités réalisées, à savoir (**éléments évalués surlignés en vert**).

DISTANCIEL :

1- **Résumé synthétique** des contenus des conférences et ateliers.

2- **Note d'intention** Rendu d'une sélection d'idées et d'explications pour leur production finale :

NB : un certain nombre de « fiches » seront données aux étudiants et étudiantes et ils devront les rendre au fur et à mesure en format numérique ou papier (à organiser).

PRESENTIEL :

1. **Résumé de la conférence 1** (Lundi après-midi) et des échanges qui l'ont suivi.
2. **Résumé de la conférence 2** (Mardi matin) et des échanges qui l'ont suivi.
3. **Possibilité d'organiser un 3^{ème} temps de conférence.**
4. **Analyse critique** de la visite au Musée des Beaux-Arts :

Cette visite, qui sera faite en Anglais, s'insère tout à fait dans la thématique du BIP.

Il s'agit d'une visite commentée par une des médiatrices du Musée sur le sujet de la présence (ou plutôt de l'absence) des **femmes artistes**, des processus d'invisibilisation qui ont œuvré pour les effacer dans le cas où elles ont été célèbres en leur temps. Il sera aussi question des femmes comme **sujets** des œuvres et du regard qui est porté sur elles par les artistes, et par ce truchement, le regard qui est porté sur elles par les personnes qui regardent les œuvres.

Les étudiantes et étudiants devront expliquer ce que qu'ils et elles ont trouvé intéressant, appris, ce qui les a fait réfléchir.

5. **Participation active à l'Atelier « Pitch your vidéo »** : Une fois que l'on a appris sur le sujet, qu'on a élaboré un support de lutte contre les discriminations, quel discours porter ? Comment le rendre audible, efficace ?
6. **Présentation de la vidéo** (qualité de la langue, spontanéité, capacité à réussir à convaincre, pertinence de l'approche choisie).
7. **Evaluation de la vidéo** (qualité technique, qualité de la langue, créativité, efficacité du message et du montage).

L'attribution des 3 crédits ECTS est conditionnée par :

- a) La participation au cours en distanciel et à la semaine intensive.
- b) L'obtention d'une moyenne finale égale ou supérieure à 10/20.

Profil des candidat-es

Ce programme s'adresse à tous les étudiants et étudiantes de toutes disciplines intéressé-es par la thématique des DISCRIMINATIONS, et comment lutter contre elles.

Compétences

Les compétences développées par les étudiants et étudiantes s'articuleront autour des axes suivants :

- **Linguistique** : le BIP est en Anglais, les étudiantes et étudiants sont en France.
- **Interculturel** : les groupes projets seront composés d'étudiantes et étudiants de pays et de sensibilités différentes.
- **Citoyenneté** : Mieux connaître et comprendre les ressorts et les enjeux historiques, sociétaux, sanitaires, psychologiques, liés aux discriminations dans nos sociétés occidentales.
- **Communication** : Comment sensibiliser de façon efficace sur ces sujets.
- **Technique** : Comment filmer et éditer une vidéo de campagne de sensibilisation de 2 minutes 30.
- **Prise de parole en public** : Comment présenter son sujet de façon convaincante à l'oral.

Aspects budgétaires

Budget prévisionnel : Sur la base de 10 OU 20 participants internationaux.

RECETTES	Coût unitaire	Nb de participants	Total pour 10 étud.	Total pour 20 étud.
Erasmus+ (subvention sur base de minimum 10 participants à 20 participants internationaux)	400 €	20	4 000 €	8 000 €
TOTAL			4 000 €	8 000 €
DEPENSES	Coût unitaire	NOMBRE	Total pour 10 étud.	Total pour 20 étud.
Heures TDs : temps de conférences, débats, ateliers pendant la semaine				
S. Bourgade	43,5	19	827	827
G. Pascalis	43,5	12	653	522
F. Gillonnier	43,5	16	696	696
C. Bry et/ou Annique Smeding	43,5	4	174	174
Repas (seulement quelques repas peuvent être pris en charge – par ex. repas de lancement/clôture, etc.)				
Apéro de bienvenue (dimanche soir, sans alcool) lieu à déterminer, en ville	5	16 à 26	90 €	130 €
Accueil café-viennoiseries (lundi matin)	5	16 à 26	90 €	130 €
1 ^{er} Repas au CROUS 10-20 étudiant-es 6 profs	9	10 à 20	90 €	180 €
	9	54	54	54€
REPAS DE CLOTURE	30	16 à 26	480 €	780 €
ACTIVITE Musée : 10 tickets de bus par étudiante ou étudiant	14	10 à 20	140	280
TOTAL			3154 €	3493 €

Informations complémentaires

Langues d’instruction : ANGLAIS

Le BIP est ouvert à l’ensemble des partenaires UNITA.

Universités impliquées :

- Universitatea Transilvania din Braşov, Roumanie (Ada Debrescu),
- Universitatea De Vest Din Timisoara, Roumanie (Ciprian Glazer)
- Rottenburg University of Applied Forest Sciences (Elias HECHINGER)
- USMB : Sophie Bourgade, Gretchen Pascalis et Fabienne Gillonnier

Composante porteuse du BIP : UFR SceM

Lieu des cours : Campus de Jacob et/ou Technolac (et / ou Rue Marcoz).

Jacob serait moins loin pour les étudiant-es, mais l’important sera de leur dédier une salle info.

Cela pourra être décidé plus tard

Responsable du BIP et équipe pédagogique :

- Sophie Bourgade, PRAG (USMB) : sophie.bourgade@univ-smb.fr
- Gretchen Pascalis, PRAG (USMB) : gretchen.pascalis@univ-smb.fr
- Fabienne Gillonnier, PRAG (USMB) : fabienne.gillonnier@univ-smb.fr